

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1923)  
**Heft:** 20

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

D. *Die Druckstollen im allgemeinen* (1 heure) : M. H. STUDER, ingénieur, directeur des travaux d'Amsteg des CFF.

M. *Les efforts intérieurs rendus visibles par double réfraction. La limite élastique des métaux* (3 heures) : M. le professeur A. MESNAGER, membre de l'Institut de France, Paris.

B. *Aktuelle Fragen der Baustatik. Der heutige Stand des Brückenbaues* (3 heures) : M. le professeur A. ROHN, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

E. B. *Widerstandsfähigkeit des Eisenbetons gegen zerstörende Einflüsse* (2 heures) : M. R. MAILLART, ingénieur, Genève.

T. *Neuere topographische Aufnahmeverfahren, insbesondere Stereophotogrammetrie und Luftphotogrammetrie* (2 heures) : M. F. BASCHLIN, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Sp. *Eigenschaften, Handhabung und Zündung von Sprengstoffen* (2 heures) : M. B. ZSCHOKKE, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

B. I. *Bau-Installationen* (1 heure) : M. A. ZWYGART, ingénieur des travaux N. O. K. Baden.

Excursion. Le samedi 6 octobre, soit au Wäggitel, soit au Gotthard pour la visite des installations électriques des CFF.

#### b) Groupe des ingénieurs mécaniciens et électriciens.

G. T. *Fortschritte der Giessereitechnik in metallurgischer und formtechnischer Hinsicht* (2 heures) : M. H. GUGLER, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

T. M. *Neuere Entwicklungen in der technischen Elastizitätstheorie* (4 heures) : M. le Dr MEISSNER, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

H. D. *Hydrodynamische Versuche und Studien im Maschinenlaboratorium der E. T. H.* (5 heures) : M. le Dr F. PRASIL, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

D. T. *Neuere Entwicklung der Dampfturbine und die Ausichten der Wärmekraftmaschine* (3 heures : 2 heures cours, 1 heure discussion) : M. le Dr STODOLA, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

W. M. S. *Widerstand und Maschinenleistung der Schiffe* (1 heure) : M. A. J. RYNIKER, ingénieur, Bâle.

N. W. K. *Verhältnisse des Energieabsatzes und der Wasserkraftanlagen in ihrem Zusammenhang*<sup>1</sup> (4 heures) : M. le Dr WYSSLING, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Ue. S. *Ueberspannungsschutz* (4 heures) : M. le Dr KUHLMANN, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

A. *Stand der Automobil- und Flugmotorentechnik* (2 heures) : M. C. WIESINGER, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Excursion. Le samedi 6 octobre soit au Wäggitel, soit au Gotthard pour la visite des installations électriques des CFF.

#### Horaire des cours pour ingénieurs-civils<sup>2</sup>.

|                                    | Lundi                  | Mardi | Mercredi | Jeudi    | Vendredi | Samedi |
|------------------------------------|------------------------|-------|----------|----------|----------|--------|
| 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —9   | —                      | B.    | B.       | T.       | D.S.B.B. |        |
| 9 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —10  | —                      | K.    | B.       | T.       | D.       |        |
| 10 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —11 | —                      | S.p.  | M.       | K.       | M.T.     |        |
| 11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —12 | —                      | S.p.  | —        | E.B.     | M.T.     |        |
| 14 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —15 | ouverture <sup>3</sup> | —     | (W.M.S.) | E.B.     | B.I.     |        |
| 15 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —16 | H.                     | H.    | K.       | (N.W.K.) | (N.W.K.) |        |
| 16 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —17 | M.                     | M.    | S.K.     | (N.W.K.) | (N.W.K.) |        |

Excursion

<sup>1</sup> Ces leçons concernent non seulement les ingénieurs-mécaniciens, mais encore et surtout les ingénieurs civils.

<sup>2</sup> S'il y a lieu, et suivant le désir exprimé par les professeurs ou les participants, des soirées pourront être utilisées à la discussion des matières exposées aux cours.

<sup>3</sup> Allocutions du Recteur de l'Ecole polytechnique fédérale et du Comité-Central, communications de la direction du Cours. Auditoire III de l'Ecole polytechnique fédérale.

#### Horaire des cours pour ingénieurs-mécaniciens<sup>1</sup>.

|                                    | Lundi                  | Mardi | Mercredi | Jeudi  | Vendredi | Samedi |
|------------------------------------|------------------------|-------|----------|--------|----------|--------|
| 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —9   | —                      | T.M.  | T.M.     | Ue.S.  | Ue.S.    |        |
| 9 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —10  | —                      | T.M.  | T.M.     | Ue.S.  | Ue.S.    |        |
| 10 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —11 | —                      | H.D.  | (M.)     | H.D.   | A.       |        |
| 11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —12 | —                      | H.D.  | H.D.     | H.D.   | A.       |        |
| 14 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —15 | ouverture <sup>2</sup> | G.T.  | W.M.S.   | —      | —        |        |
| 15 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —16 | G.T.                   | D.T.  | D.T.     | N.W.K. | N.W.K.   |        |
| 16 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> —17 | (M.)                   | (M.)  | D.T.     | N.W.K. | N.W.K.   |        |

(Discussion)

#### Les cours sont publics.

Finance d'inscription générale : Membres de la S. I. A. 25 fr. ; non membres 50 fr.

Finances pour cours isolés (pour des participants qui renoncent à l'inscription générale) : Membres de la S. I. A. 2 fr. l'heure ; non membres 4 fr. l'heure.

Prière d'adresser les inscriptions aussitôt que possible, au secrétariat de la Société, Zurich I, Tiefenhöfe, 11.

Direction des Cours. Chambre 14 c, Ecole polytechnique fédérale, où tous les détails concernant les auditoires, les discussions et les excursions seront affichés.

La Société des Hôteliers de Zurich a promis l'application du tarif minimum, contre présentation de la carte personnelle d'inscription aux Cours. Chaque participant du dehors recevra une liste des Hôtels et Pensions, avec sa carte d'inscription ; il sera libre de retenir lui-même la chambre qu'il désire.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours pour un Bâtiment scolaire à Blonay.

La Municipalité de Blonay ouvre un concours entre les architectes vaudois ou de nationalité suisse, régulièrement établis dans le canton de Vaud depuis cinq ans au moins, pour l'étude de la construction d'un bâtiment d'école primaire, à construire à Blonay, au lieu dit « A Cojonnex ».

Le jury est composé de MM. Bron, architecte des bâtiments de l'Etat ; Burnat, Adolphe, architecte à Vevey ; Laverrière, Alph., architecte à Lausanne ; Dénéreaz, Louis, syndic de Blonay ; Mamin, Gust., secrétaire de la Commission scolaire ;

Suppléants : MM. Martin, Camille, architecte, à Genève ; Lapière, Jules, président du Conseil communal.

Une somme de trois mille cinq cents francs est mise à la disposition du Jury, pour la répartir entre les projets primés, au nombre de trois ou quatre.

Chaque concurrent ne pourra obtenir qu'un seul prix.

En principe l'auteur du projet primé en premier rang sera chargé de l'étude définitive des plans et de la direction des travaux. Néanmoins la Municipalité de Blonay se réserve le droit de désigner pour cela l'un quelconque des autres concurrents. Dans ce cas l'auteur du projet primé en premier rang aurait droit à une surprime de 500 fr. Les projets primés resteront propriété de la commune de Blonay qui pourra les utiliser à son gré.

<sup>1</sup> S'il y a lieu, et suivant le désir exprimé par les professeurs ou les participants, des soirées pourront être utilisées à la discussion des matières exposées aux cours.

<sup>2</sup> Allocutions du Recteur de l'Ecole polytechnique fédérale et du Comité central, communications de la direction du Cours. Auditoire III de l'Ecole polytechnique fédérale.